



Mairie de Bailly-Romainvilliers
Pole Affaires sociales – Logement – Petite Enfance
Service Petite enfance

COMMISSION 2021

DOSSIER DE DEMANDE DE PLACE EN CRECHE RENTREE 2021

Multi-accueils « Saperlipopette » et « Les Ribambelles »

Nom de l'enfant : _____
Prénom : _____
Date de naissance ou date prévue accouchement : _____

Adresse actuelle : _____ _____
N° de téléphone au domicile : _____
Adresse E-mail @ : _____

Le cas échéant, nouvelle adresse à compter du : _____ _____ _____

RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Né(e) le :	Né(e) le :
Portable :	Portable :
Profession :	Profession :
Type de contrat :	Type de contrat :
Lieu d'activité :	Lieu d'activité :
Horaires :	Horaires :

L'enfant a-t-il des frères et sœurs ? oui non si oui, indiquer :

Nom _____	Prénom _____	Age _____
Nom _____	Prénom _____	Age _____
Nom _____	Prénom _____	Age _____
Nom _____	Prénom _____	Age _____

Date d'entrée souhaitée : _____ (au plus tôt septembre 2021)

Si l'un des parents est en congé parental ou prendra un congé parental, indiquer la date de REPRISE DU TRAVAIL : _____

Mode de garde actuel : _____

Jours de présence de l'enfant à la crèche

1/ Choix n° 1 → nombre de jours : 5 4 3 2 1 - Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

2/ Choix n° 2 → nombre de jours : 5 4 3 2 1 - Lundi Mardi Mercredi Jeudi Vendredi

Entourer le nombre de jours + les jours souhaités (si les jours ne sont pas connus, entourer seulement le nombre de jours).

Horaires de présence de l'enfant : de h à h

Horaires maximum de 07 h 00 à 18 h 45.

Divers :

.....

.....

.....

.....

.....

Pièces nécessaires à votre dossier de demande

Derniers bulletins de salaire Responsable légal 1 Responsable légal 2

Justificatif de domicile (ou justificatif de votre futur emménagement sur la commune)

Extrait d'acte de naissance ou Certificat de grossesse*

**Votre demande ne pourra être prise en compte qu'à partir du 1^{er} jour de votre 4^{ème} mois de grossesse (soit trois mois de grossesse révolus).*

Lors de la prochaine commission d'attribution, votre dossier sera étudié dans les mêmes conditions précisées ci-dessus. Il est toutefois impératif de nous informer de toute modification de l'un ou de plusieurs des éléments afin de traiter au mieux votre dossier.

Pour que l'inscription soit valable, il faut, dans les 15 jours qui suivent la naissance, faire parvenir au Service Petite Enfance un extrait d'acte de naissance de l'enfant ou photocopie du livret de famille.

La non confirmation de la naissance entraînera automatiquement l'annulation de la demande d'inscription.

Bailly-Romainvilliers, le
Signature du ou des Responsables Légaux
